

INFIRMIER(E) DIPLOME(E) D'ETAT

Description de la formation

Formation conduisant à l'obtention du Diplôme d'Etat d'Infirmier (RNCP39923)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39923/>

Certificateur : Ministère chargée de la santé, date de début des parcours certifiants 01/01/2025, échéance de l'enregistrement 31/12/2029.

Référentiel de formation : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020961044/>

Objectif professionnel

Obtenir les compétences nécessaires à l'exercice de la profession d'Infirmier Diplômé d'État

Objectifs spécifiques liés à la profession

A l'issue de l'action de formation, le stagiaire diplômé sera capable de / d' :

- Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- Analyser la qualité des soins et améliorer sa qualité professionnelle
- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- Organiser et coordonner des interventions soignantes
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation

Prérequis à la formation

-
- Etre âgé(e) de 17 ans l'année d'entrée en formation
- Vaccinations à jour
- Etre titulaire d'un baccalauréat ou justifier d'une durée d'exercice professionnel de 3 ans minimum

Durée de la formation

3 ans de formation soit 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 5100 heures (2100 h de formation théorique, 2100 h de formation clinique, 900 h de travail personnel complémentaire).

Modalités d'accès à la formation

- Sélection sur dossier via la plateforme Parcoursup pour les élèves de terminale ou titulaires du diplôme du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme.

ET/OU

- Sélection par concours (épreuve écrite et orale) pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

* informations complémentaires disponibles sur notre site internet :

www.ch-cote-basque.fr/recrutement-formation/l-hopital-forme

09/07/2026

Prestataire de formation enregistré sous le numéro 75640556364 auprès du Préfet de Région Nouvelle Aquitaine (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat), n° SIRET 26640567900256

INFIRMIER(E) DIPLOME(E) D'ETAT

Tarifs de la formation

7200 euros net de taxes par année de formation (pris en charge par la Région ou organisme financeur sous conditions).

Méthodes relatives à la formation

Modalité : Formation organisée en présentiel pour les heures théoriques et en établissement sanitaire social et médicosocial public et privé employant à minima un infirmier à temps plein pour les stages.

L'enseignement dispensé par l'Université est réalisé à distance (capsules vidéo notamment). Les étudiants bénéficient d'une assistance technique et/ou pédagogique par les formateurs et/ou les techniciens des plateformes E-Notitia et Englishworld

Moyens matériels : Locaux : 2 amphithéâtres, 19 salles de cours, centre de documentation.

Matériel : mannequins de simulation en santé, postes informatiques, vidéo projecteurs etc ...

Moyens humains : Directeur, coordonnateur pédagogique, formateurs permanents et occasionnels, secrétaires, documentaliste, agent logistique.

Méthodes pédagogiques : Cours magistraux, travaux dirigés / pratiques, simulation en santé, suivi pédagogique individuel et collectif, visites de stage, espace numérique de travail avec cours en ligne.

Contacts

Administratif , pédagogique, handicap : 05.59. 44.68.00 (choix 1) ifsi@ch-cotebasque.fr

Modalités d'évaluation durant la formation

Contrôle continu, examen terminal. La nature et les modalités d'évaluation sont fixées pour chacune des unités d'enseignement dans le référentiel de formation.

Validation de compétences, passerelles, trajectoire professionnelle

Le bénéfice des unités d'enseignement peut être conservé en cas d'interruption de formation selon certaines conditions.

Le grade licence est conféré de plein droit au titulaire du Diplôme d'Etat Infirmier. La validation de l'enseignement sur les soins d'urgence, l'éducation thérapeutique du patient et le service sanitaire en santé génère une attestation de réussite (AFGSU, certificat ETP, certificat Service Sanitaire en Santé)

Suite à l'obtention du Diplôme d'Etat d'Infirmier, une spécialisation ou poursuite d'étude peut être envisagée (anesthésie, bloc opératoire, puériculture, pratique avancée, encadrement, diplômes universitaires, licence sanitaire et sociale, concours éducation nationale, psychomotricien, sage-femme, médecine).

L'infirmier diplômé d'Etat peut exercer son activité professionnelle dans différents secteurs (soins de courte durée, longue durée, lieu de vie, santé mentale) dans des structures sanitaires, sociales et médicosociales.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre institut peut proposer des aménagements techniques, organisationnels et / ou pédagogiques pour répondre aux besoins particuliers aux personnes en situation de handicap. Si vous souhaitez davantage d'informations, connaître les démarches et/ou déclarer une situation de handicap, contactez notre référent : jmmarras@ch-cotebasque.fr. Il vous proposera un entretien afin de définir comment vous accompagner dans votre formation. Par ailleurs nos locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

* informations complémentaires disponibles sur notre site internet :

www.ch-cote-basque.fr/recrutement-formation/l-hopital-forme

09/07/2026

Page 2/2

Prestataire de formation enregistré sous le numéro 75640556364 auprès du Préfet de Région Nouvelle Aquitaine (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat), n° SIRET 26640567900256